

**MAIRIE DE MARCHASTEL**

DEPARTEMENT : LOZERE  
ARRONDISSEMENT : Mende  
CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 16/03/2021

Reçu en préfecture le 16/03/2021

Affiché le

ID : 048-214800914-20210313-04\_2021-DE



**Nombre**

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	6 ou 7

**N° 04/2021**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 13 mars 2021**

**OBJET : LISTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR  
L'ANNEE 2021**

L'an deux mille vingt et un et le samedi treize mars à dix heures 00, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Josyane PAGES, Roger BRUN, Eric MALHERBE, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Nicolas PERRET, MME Valérie CHAYLA

Étaient absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Nicolas PERRET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Madame Josyane PAGES étant Présidente de l'association EAUbrac est sortie de la salle au moment de délibérer

Le Conseil municipal réuni en séance décide à l'unanimité de ses membres l'attribution des subventions suivantes pour l'année 2021 :

Ass des parents d'élèves école privée Nasbinals	120.00 €
Foyer rural de Nasbinals	50.00 €
Ass. Les Enfants en Aubrac	50.00 €

**TOTAL** **220.00**  
€

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Fait à MARCHASTEL le 13 mars 2021

Le Maire

